

Liberté Égalité Fraternité

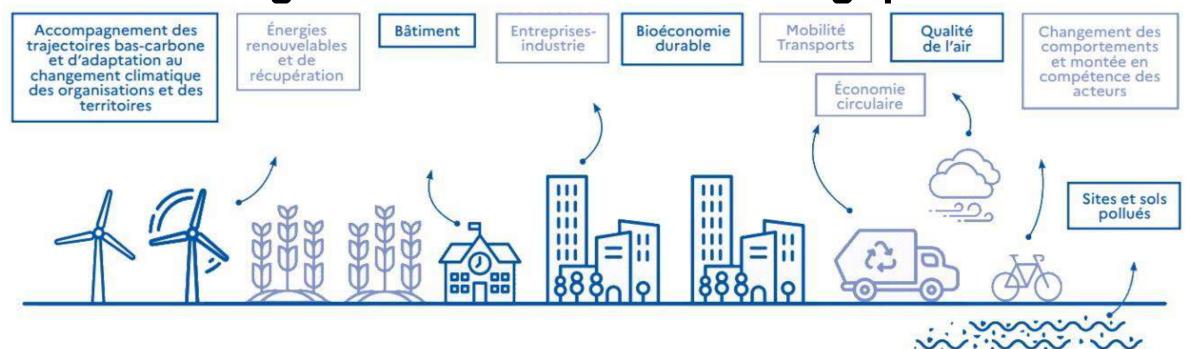


Modalités d'accompagnement au développement des énergies renouvelables thermiques





L'ADEME - Agence de la transition écologique



Outils pour agir

Publication et données Formation – Méthodologie Dispositifs de reconnaissance

Animation

Evènements – Mises en réseau Partenaires - Relais

Conseil et Expertise

Auprès des citoyens, des acteurs publics et des entreprises

Financement

Des aides adaptées à la maturité des projets





Quelle est la principale énergie renouvelable produite et consommée en région Centre-Val de Loire, en 2021 - chiffres OREGES - ?

- A l'électricité d'origine éolienne
- B la chaleur issue du bois
- C l'électricité d'origine photovoltaïque
- D le gaz produit par méthanisation
- E la chaleur issue de la géothermie





PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE



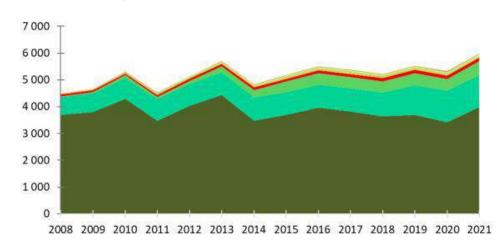
PRODUCTION ENR 2021

10 146 GWh

dont injection bio-méthane 217 GWh.

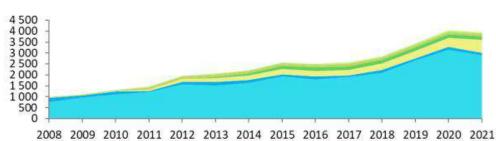
CHALEUR RENOUVELABLE 5 976 GWH

- Bois énergie (résidentiel)
- Bois énergie (Chaufferies industrielles, agricoles, tertiaires et résidentielles collectives)
- Bois énergie (enquête oreges réseaux de chaleur)
- Géothermie
- Déchets
- Installations de stockage de déchets non dangereux
- Méthanisation
- Solaire thermique



ELECTRICITE RENOUVELABLE 3 953 GWH













PRODUCTION ENR 2021

PART ENR

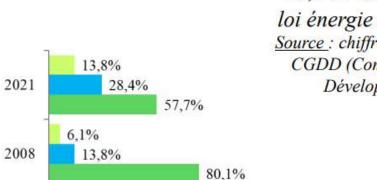
10 146 GWh 15 %

50%

Autres ENR Eolien Bois

5 477 GWh en 2008

de la consommation finale



100%

19,3 % au national (objectif loi énergie climat 2030 : 33%) Source : chiffres clés des ENR 2022 du CGDD (Commissariat Général au Développement Durable)

CONSOMMMATION 2021 CONSOMMATION CORRIGEE DES VARIATIONS CLIMATIQUES

68 515 GWh non corrigée





AVEC LE FONDS CHALEUR, LA CHALEUR ET LE FROID RENOUVELABLES,

AGENCE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE



C'EST PROFITABLE

Filières soutenues :

- Bois énergie
- Géothermie (chaud et froid)
- Solaire thermique
- Réseaux de chaleur
- Récupération chaleur fatale

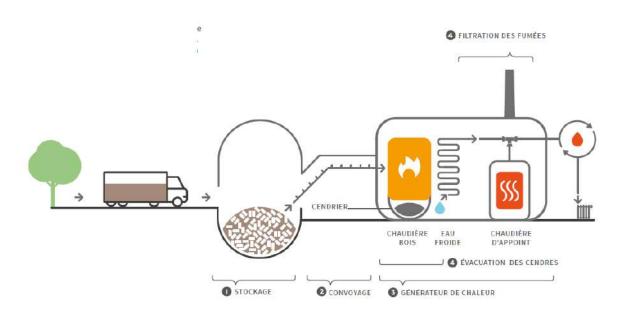








Bois Énergie - Technologie



1ère source de chaleur renouvelable en France



Ressource de proximité :

- peu de transports, circuits courts
- contribue à la vie économique locale (production, emploi,...)

Stabilité des prix du bois

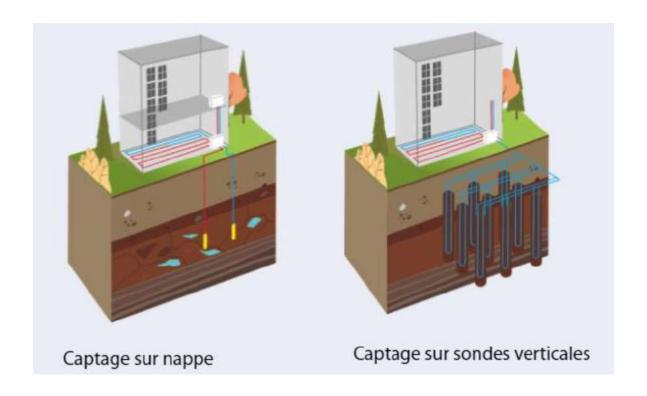


Fonctionnement en base Demande du foncier de disponible





Géothermie - Technologie





Ressource stable, sans fluctuations Dispositif discret Coût compétitif et stable Rendement énergétique élevé

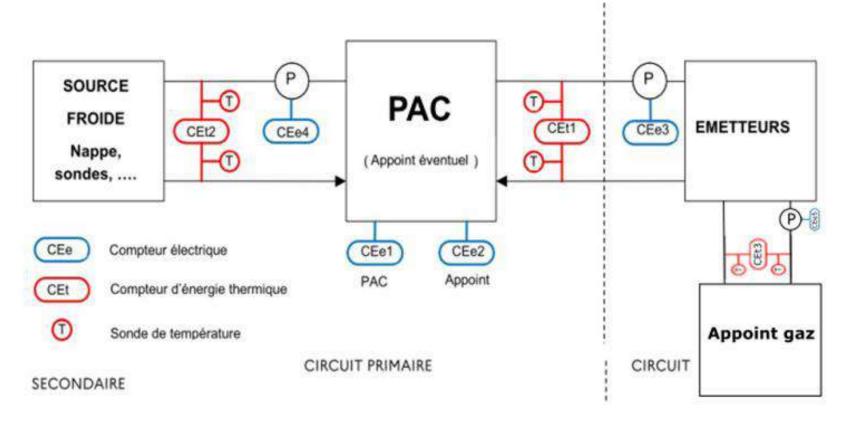


Besoins BT





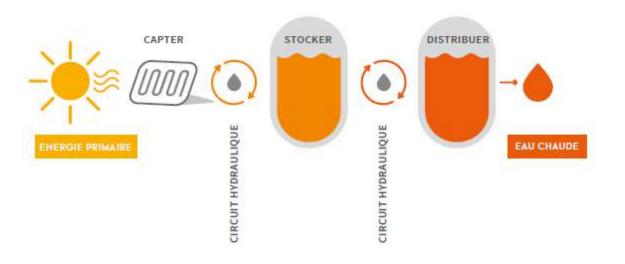
Géothermie – Comptage énergie







Solaire Thermique - Technologie





Ressource gratuite et inépuisable Emissions de CO₂ et de GES très réduites Efficacité, indépendamment de la géographie



Profil de production : Stockage nécessaire

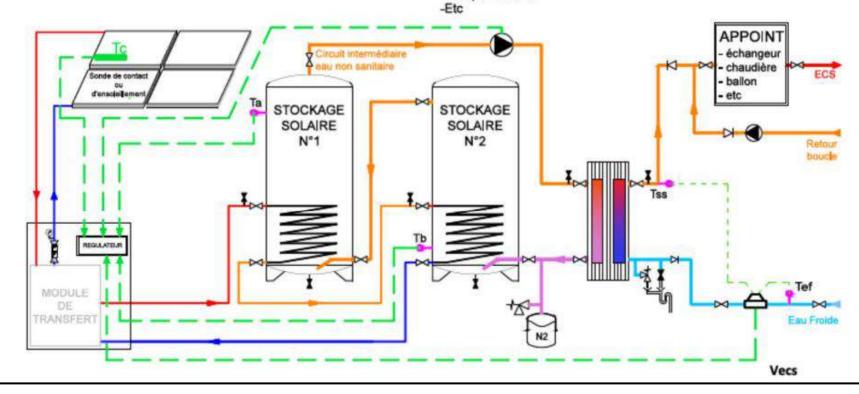




Solaire Thermique – Comptage énergie

Pilotage de la pompe selon options choisies:

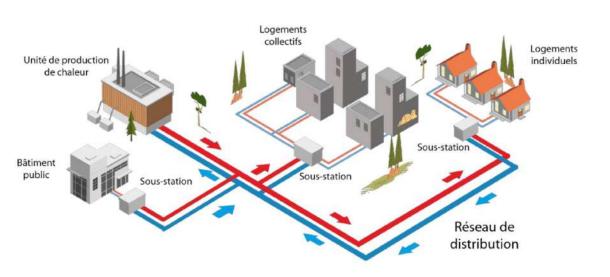
- Débit ECS
- Ecart de T° primaire Echangeur
- Température Ta







Réseaux de chaleur - Technologie



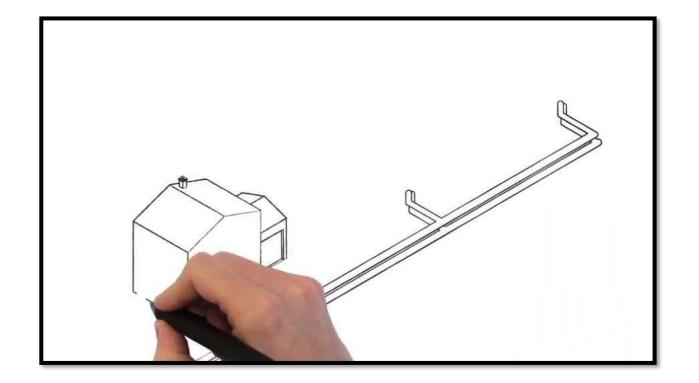


Valorisation multi-chaleur locale Continuité et facilité d'utilisation Maîtrise des coûts et compétitivité Réseau souple, adaptable et mutualisable



Adéquation des températures

Réseaux de chaleur – Vidéo





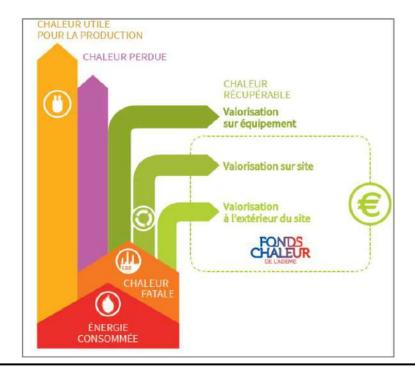


Aide à la Récupération de chaleur fatale





L'aide dépend de conditions techniques, en particulier de la quantité de chaleur récupérée, des performances énergétiques et environnementales des installations et du Temps de Retour Brut (TRB) du projet.



Il s'agit de chaleur résiduelle issue d'un procédé et non utilisée par celui-ci

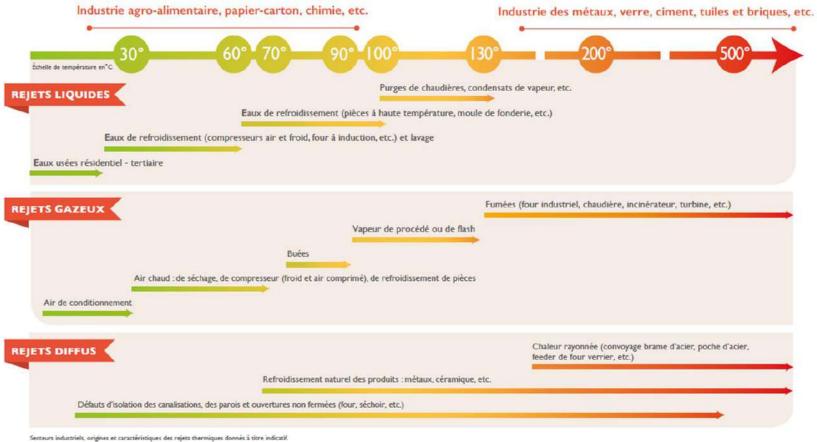




Aide à la Récupération de chaleur fatale











L'aide financière du Fonds chaleur :

- Forfaitaire (€/MWh) à partir de seuils et fonction de la quantité d'EnR valorisée
- ou application d'un taux d'aide
- ou analyse économique des projets (EnR/fossile)

Des critères techniques à respecter par filière

Performance énergétique ou démarche d'économie d'énergie des bâtiments ou process concernés

Toujours conditionnée à la présentation de résultats (comptage)

Cumul (articulation) avec CEE possible selon filière et modalité d'aide (forfait ou analyse éco)





En amont des investissement, réalisation de pré-faisabilité gratuite par les animateurs EnR dans les territoires et financement des études de faisabilité

Cahier des Charges à respecter / BE intervenants qualifiés RGE Taux de subvention : TPE-PME 60% / GE 50%





Et dès le 1^{er} MWh... avec le dispositif COT EnR Contrat d'Objectif Territorial de Développement des EnR

Principe:







L'engagement de l'opérateur territorial sur un nombre d'opérations et sur un niveau de production d'énergie renouvelable, via un accord-cadre.



2

Un soutien financier à
l'opérateur territorial pour la
mise en place des actions de
mobilisation et
d'accompagnement
technique des porteurs de
projets du territoire.





3

Un accompagnement financier individualisé destiné aux maîtres d'ouvrages publics et privés porteurs de projets d'installations d'énergies renouvelables.













Contrat d'Objectif Territorial de Développement des EnR, en images...









subvention: 45% de

l'investissement

l'investissement

solaire)

l'investissement

solaire)

solaire)

Solaire

Solaire

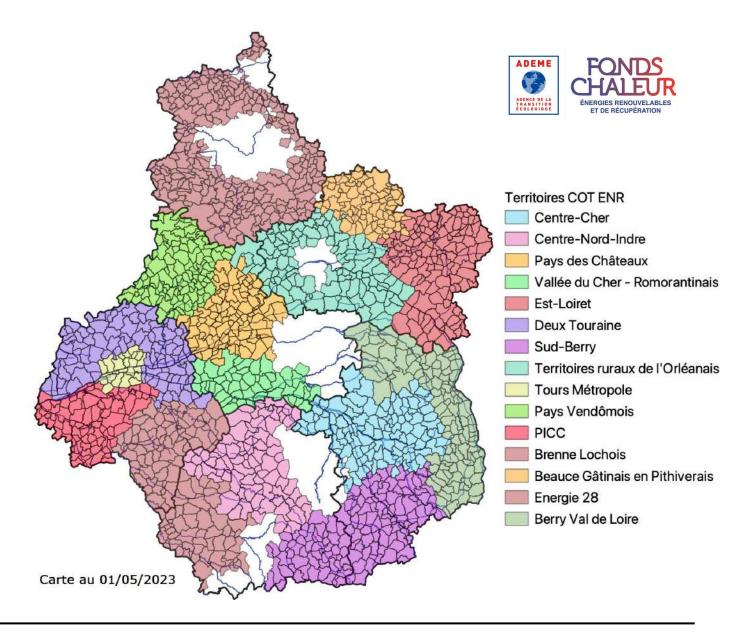
Solaire

Solaire

Solaire

Entreprises éligibles

Entreprises éligibles







Ils l'ont fait avec le Fonds chaleur en Centre-Val de Loire!





Biomasse (bois énergie)

SKF France (37)



Laiterie Rians (18)



GAEC Coladan (45)



Château Laborde Saint-Martin (41)



Agronergy – EHPAD Dry (45)



Commune de Droué (41)



- Réseau de chaleur Neuillay les Bois (36)



Le Blanc (36)



Châteaudun (28)







Ils l'ont fait avec le Fonds chaleur en Centre-Val de Loire!





- Géothermie

Caudalie (45): nappe



Orchidium (41): nappe



Agora – Beaugency (45): nappe



Siège Caisse d'Epargne (45) : nappe



Saint Maurice sur Fessard (45): sondes



- Récupération chaleur fatale

Papeterie Palm (37) : échangeurs de chaleur



- Solaire thermique Malteries d'Issoudun (36)



OPAH de l'Indre (36)







APPELS À PROJETS - EN COURS

(jusqu'au 27/06/2023 - 15:00 - Heure de Paris)

Décarbonation de l'industrie - DÉCARB IND

Ajouter aux favoris

L'Appel à projets (AAP) DÉCARB IND vise à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des sites industriels via les thématiques suivantes : efficacité énergétique, modification des mix énergétique et matière, captage, valorisation et stockage du carbone.

Ce dispositif s'adresse à tout site industriel et à des projets permettant une réduction d'émissions de GES supérieure à 1 000 tCO₂eq par an à iso-production au périmètre de l'entreprise industrielle concernée. Les projets doivent présenter des investissements supérieurs à 3 millions d'euros, et une demande d'aide inférieure à 30 millions d'euros.



Lien sur la page : https://agirpourlatransition.ademe.fr/

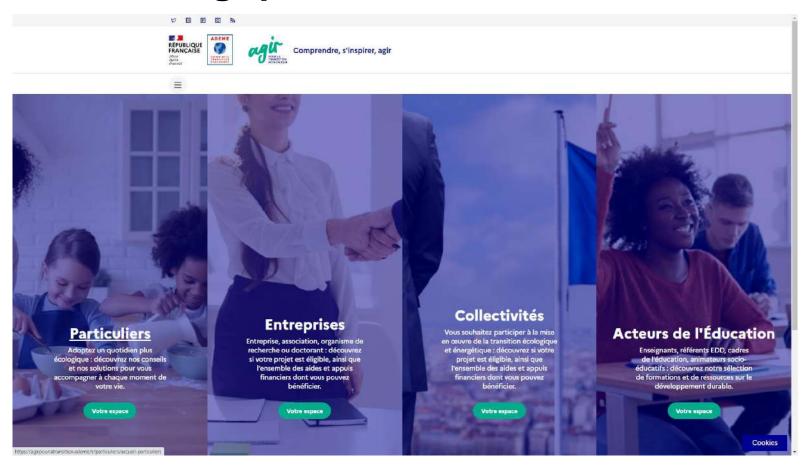
Contact Centre-Val de e Loire: Alexandra PERELMAN alexandra.perelman@ademe.fr





Découvrez l'accompagnement ADEME, trouvez le dispositif d'aide adapté à votre projet et déposez votre demande sur :

agirpourlatransition.ademe.fr







Découvrez l'accompagnement ADEME, trouvez le dispositif d'aide adapté à votre projet et déposez votre demande sur :

agirpourlatransition.ademe.fr







Merci pour votre attention



Liberté Égalité Fraternité

Toute l'ADEME sur :

www.ademe.fr

www.centre.ademe.fr

Camille DUBRULLE Coordinatrice de Pôle dépt. 28/37/41

camille.dubrulle@ademe.fr

02 38 24 00 06

David MAGNIER - Coordinateur de Pôle dépt. 18/36/45

david.magnier@ademe.fr

02 38 24 09 12